



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5300034 - Estuaire de la Vilaine

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	8
6. GESTION DU SITE	9

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR5300034	1.3 Appellation du site Estuaire de la Vilaine
1.4 Date de compilation 30/11/1995	1.5 Date d'actualisation 20/09/2017	

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Bretagne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 04/05/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000463874

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -2,50833°

Latitude : 47,5°

2.2 Superficie totale

4769,26 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

74%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
53	Bretagne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
56	Morbihan	26 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
56002	AMBON
56004	ARZAL
56018	BILLIERS
56030	CAMOEL
56052	DAMGAN
56143	MUZILLAC
56155	PENESTIN

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 <i>Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine</i>		0,19 (0 %)		M	B	C	B	B
1130 <i>Estuaires</i>		959,61 (20,12 %)		M	A	C	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		617,63 (12,95 %)		M	A	C	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	5,84 (0,12 %)		G	D			
1160 <i>Grandes criques et baies peu profondes</i>		1751,6 (36,73 %)		M	D			
1170 <i>Récifs</i>		465,97 (9,77 %)		M	B	C	A	A
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		1,21 (0,03 %)		G	D			
1230 <i>Falaises avec végétation des côtes atlantiques et baltiques</i>		3,55 (0,07 %)		G	B	C	A	B
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		4,29 (0,09 %)		G	B	C	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		286,14 (6 %)		G	B	C	A	A
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		1,62 (0,03 %)		G	B	C	B	B
2110 <i>Dunes mobiles embryonnaires</i>		3,47 (0,07 %)		G	B	C	B	B
2120		0,8		G	B	C	B	B



<i>Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)</i>		(0,01 %)						
2130 <i>Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)</i>	X	16,84 (0,35 %)		G	B	C	B	B
2190 <i>Dépressions humides intradunaires</i>		1,31 (0,03 %)		G	D			
4030 <i>Landes sèches européennes</i>		1,03 (0,02 %)		G	D			
8230 <i>Roches siliceuses avec végétation pionnière du <i>Sedo-Scleranthion</i> ou du <i>Sedo albi-Veronicion dillenii</i></i>		0,13 (0 %)		G	D			

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1355	<i>Lutra lutra</i>	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1441	<i>Rumex rupestris</i>	p			i	P	M	C	B	C	B
P	1831	<i>Luronium natans</i>	p			i	R	P	D			
F	1095	<i>Petromyzon marinus</i>	c			i	P	M	D			
F	1096	<i>Lampetra planeri</i>	p			i	P	M	C	C	C	C
F	1102	<i>Alosa alosa</i>	c			i	P	M	C	C	C	C
F	1103	<i>Alosa fallax</i>	c			i	P	M	C	C	C	C
F	1106	<i>Salmo salar</i>	c			i	P	M	D			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).



- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
F		Anguilla anguilla			i	P			X		X	
P		Eryngium maritimum			i	P						X
P		Linaria arenaria			i	P			X	X		
P		Ophrys sphegodes			i	P						X
P		Otanthus maritimus			i	P						X
P		Peucedanum officinale			i	P						X
P		Trifolium bocconi			i	P						X
P		Dianthus hyssopifolius subsp. gallicus			i	P						X
P		Galium mollugo subsp. neglectum			i	P						X
P		Serratula tinctoria subsp. seoanei			i	P						X
P		Adiantum capillus-veneris			i	P						X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	38 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	20 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	10 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	3 %
N05 : Galets, Falaises maritimes, Ilots	4 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	2 %
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	2 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	4 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %

Autres caractéristiques du site

Large zone côtière entaillée de fleuves côtiers et de baies dont le principal émissaire est l'estuaire de la Vilaine (en aval du barrage d'Arzal). Marais maritimes et arrière-littoraux, polders, cordons dunaires.

Vulnérabilité : Eviter l'extraction de granulats marins et assurer une gestion de la fréquentation des hauts de plage et des dunes.

4.2 Qualité et importance

Vaste ensemble de vasières et de prés-salés atlantiques (associés à des groupements à salicornes, des prairies pionnières à spartines et des fourrés littoraux halophiles, thermo-atlantiques) jouant un rôle majeur pour l'accueil de l'avifaune migratrice (limicoles, anatidés), notamment pour l'Avocette élégante (espèce figurant en annexe I de la directive 79/409/CEE "Oiseaux"), la Bernache cravant, le Tadorne de Belon, l'Huîtrier pie, la Macreuse noire et le Fuligule milouinan (principale zone française). Il convient d'appréhender cet espace, notamment pour les canards de surface et certains limicoles, en complémentarité avec les marais de Vilaine (secteur amont) et les marais de Brière.

A signaler par ailleurs un ensemble de dunes (dunes mobiles embryonnaires, dunes fixées : deux sous-types prioritaires - dunes de Penestin) d'un grand intérêt, avec présence de plantes à affinités thermo-atlantiques, en limite nord de répartition. Une population sédentaire reproductrice de Loure d'Europe est présente à l'est des marais de Billers, et assure la connexion entre deux noyaux importants de la façade atlantique (Golfe du Morbihan, Grande Brière). Le Vison d'Europe (espèce d'intérêt communautaire) a également été signalé dans ces marais jusque dans un passé assez récent.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]



Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%
Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

- L. DIARD, " Flore du département d'Ille-et-Vilaine - Localisation des taxons plus rares période 1800 à 1975 ", janvier 2000, 97 pages.
- Joseph LE LANNIC, " Atlas des oiseaux nicheurs en Ille et Vilaine - Bretagne vivante/Groupe Ornithologique Bretagne, 1980/1985 ", 196 pages.
- Bernard QUEQUINER, " Synthèse scientifique du programme pluriannuel 1983-1988 de la commission quadripartite chargée de l'aménagement halieutique et de la protection hydrobiologique de la baie de Quiberon-Vilaine ", UBO, novembre 1988, 134 pages.
- " Premiers résultats des opérations menées par l'Université de Bretagne Occidentale (U.B.O.) en baie de Vilaine : programme "PROBRAS" et indicateurs biologiques ", juin 1985, 48 pages.
- Jean-Claude CLEMENT, " Impact des conditions hydrologiques et nutritionnelles sur l'évolution de la production primaire en baie de Vilaine - synthèse des données acquises sur la période 1982-1985 ", Association halieutique du Mor-Bras, février 1987, 268 pages.
- " L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique, floristique (Z.N.I.E.F.F.) en Bretagne - département d'Ille et Vilaine ", DIREN Bretagne, mars 1996
- Cédric BRIAND, Dominique BOUSSION, " Suivi des migrations de poissons sur la Vilaine - Bilan de la première année de fonctionnement des passes à poissons du barrage d'Arzal ", IAV-EUROPE, janvier 1997, 49 pages + annexes.
- Cédric BRIAND, Dominique BOUSSION, " Suivi des passes estuariennes de la Vilaine - 1996-1997 : bilan ", IAV-EUROPE, CSP, janvier 1998, 121 pages + annexes.
- Cédric BRIAND, Denis FATIN, " Suivi de 3 passes à anguilles sur le bassin versant de la Vilaine en 1998 - Arzal et Malon (Vilaine), La Potinais (Oust) ", IAV-EUROPE, CSP, janvier 2000, 70 pages + annexes.
- Cédric BRIAND, Denis FATIN, " Etude de la réouverture d'un axe migratoire sur les populations d'anguilles du bassin versant de la Vilaine - rapport 1999 ", IAV-EUROPE, CSP, 66 pages + annexes.
- Cédric BRIAND, Denis FATIN, " Opération de suivi des populations d'anguilles par pêches électriques sur le bassin versant de la Vilaine - campagne 1998 - Contrat de plan Etat-Région 1994-1998 ", IAV-EUROPE, CSP, janvier 2000, 13 pages.



- " Cartographie des frayères de lamproie marine sur le bassin Oust-Vilaine (2002) (2 exemplaires) ", Agence de l'Eau Loire Bretagne, DIREN, Région Bretagne, Préfecture Région, Fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques du Morbihan, juin 2003, 20 pages + annexes.
- " Transport de civelles de l'estuaire de la Vilaine à l'amont du bassin versant 2002 - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 (2 exemplaires), Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DIREN, CSP, Ouest Grand Migrateur, Préf. Région, Région Bretagne, octobre 2002, 8 pages + annexes.
- Jean-Pierre BOUDE, Laurent LE GREL, Jean-René CADIOU, " Analyse de la demande sociale s'adressant aux espèces amphihalines - le cas de l'anguille dans le bassin de la Vilaine - rapport intermédiaire ", Institut Aménagement Vilaine, OIKOS ENSAR Rennes, décembre 2002, 52 pages.
- Lionel LAFONTAINE, " Suivi d'abondance de juvéniles de saumon dans le Morbihan (Bassins de l'Elle, Blavet, Kergroix, Pont du Roc'h, Oust-Vilaine) 2002 - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 - 2 exemplaires ", DRAE Bretagne, juin 1991, 50 pages + annexes.
- " Cartographie des frayères de lamproie marine sur le bassin Oust-Vilaine (2003) ", IAV, DIREN Bretagne, DIREN Pays de Loire, avril 1995, 19 pages + annexes.
- Louis DIARD, " Etat des lieux de la circulation des poissons migrateurs sur le bassin versant de la Vilaine et définition de potentiels de colonisation - étude préalable en vue d'un classement éventuel du bassin de la Vilaine au titre du L 432.6 - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", décembre 1995, 51 pages + annexes.
- " Transport de civelles de l'estuaire de la Vilaine à l'amont du bassin versant - Milieux aquatiques et poissons migrateurs - Contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", novembre 1998, 19 pages + annexes.
- " Suivi des passes à poissons du barrage d'Arzal - suivi de la passe à anguilles - données brutes 2003 et données brutes de migration 2002-2003 - milieux aquatiques et poissons migrateurs - contrat de plan Etat-Région Bretagne 2000-2006 (classement N. 2000 Estuaire Vilaine) ", DIREN Bretagne, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, IAV, Région Bretagne, avril 2004
- " Pêches professionnelles et scientifique de la civelle en estuaire de Vilaine - bilan de la saison de pêche 2003-2004 ", Région Bretagne, Ministère Environnement, Agence Eau Loire-Bretagne, juin 2004, 17 pages + annexes.
- " Suivi des passes à poissons du barrage d'Arzal-Camoël (Vilaine-Morbihan) suivi de la passe à anguilles - données de la migration 2004 - contrat de plan Etat-Région 2000-2006 ", Agence de l'Eau Loire Bretagne, DIREN, Région, IAV, 36 pages.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
32	Site classé selon la loi de 1930	2 %
38	Arrêté de protection de biotope, d#habitat naturel ou de site d#intérêt géologique	1 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	11 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	LA MINE D'OR	+	2%



38	Ilots du golfe du Morbihan et abords	/	0%
----	--------------------------------------	---	----

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Marais salants de Guérande et du Més	*	4%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation